



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP CREIL  
SAID 2EME SECTEUR  
1 ET 2 SQUARE HELENE BOUCHER  
60831 CREIL CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 53 348 971 005

Référence de l'avis : 22 60 A454877 53

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

4 RUE DE LA TREILLE

60270 GOUVIEUX

Numéro FIP : 600 26 23 3500497789 4 A

Numéro de rôle : 026

Date d'établissement : 23/09/2022

Date de mise en recouvrement : 30/09/2022

Identifiant service : 60035

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP CREIL  
SAID 2EME SECTEUR  
1 ET 2 SQUARE HELENE BOUCHER  
CS 80136  
60831 CREIL CEDEX

## Somme qui vous est remboursée

**602,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 30/09/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 3002 7172 980X XXXX XXX0 113

Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**45 816**

**Nombre de parts :**

**3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : TELLERAIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
V		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
<b>Détail des revenus</b>				
Pensions, retraites, rentes.....		Déclar. 1 19684		Total
Abattement spécial de 10%.....	- 1968			
Salaires, pensions, rentes nets.....	17716			17716
BNC professionnels déclarés.....	20961			
BNC pro. hors quotient imposables.....	20961			20961
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....				
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Base de la régularisation du prélèvement libératoire déclarée.....	5530	Retenue	4600	1380
Revenus fonciers nets.....				
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>40057</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	229
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				
Décote.....				- 323
Impôt avant réductions d'impôt.....				709
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....	134		2	366
Dons aux oeuvres.....			134	88
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				- 454
Impôt proportionnel.....				+ 29
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>284</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	29	Montant déclaré	Montant retenu	
Trop versé prélèvement libératoire.....	73			
Crédit formation chef d'entreprise.....				- 73
<b>IMPOT NET</b>				
<b>Total de l'impôt sur le revenu net.....</b>				- 163

**LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

##### Détail des revenus

Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	
BASE IMPOSABLE.....	
Taux de l'imposition	
Montant de l'imposition.....	

##### CSG - CRDS

1380
1380
9,70%
134

##### PREL SOL

1380
1380
7,50%
104

**Total des prélèvements sociaux nets.....**

**238**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....

94

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup>:

- 163

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :

- 21

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 656

**Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....**

- 840

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup>:

CSG-CRDS
134

PSOL  
104

**Solde des prélèvements sociaux 2021 <sup>53</sup>:**

**238**

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

602

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....

**45816**

##### Informations indiquées pour mémoire

Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires  
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

5530  
229

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1
16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....  
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401